

Cousin.  
 Comme par vos lettres de ce jour  
 vous a voulu présenter tous ces motifs de nous assister  
 et secourir, ainsi que jusques a present l'aucun effect n'est  
 demontre et que par la voie mesme escripte a nous. Et  
 l'ordon sur nous fait ce billy de sur nous et sur marchant nous  
 vendus a vendre. Nous avons toujours avec vous d'iceux nomme  
 Hans van Hesse pour bonne quantite. Et a raison que les  
 serments pour la cause commune de la patrie, vous en escript  
 ne met pour vous voir. Et respect du billy publicq venant  
 pour nous que les serments pourraient estre fin amener  
 sans parler des serments ordonnez en Hollande. Et esperant  
 que continuant avec bonne affection a nos favorables empresse  
 accorderay ceste requeste, vintan mesme impedir  
 l'ordonnance a vous de ma grace. Priant Dieu

Cousin vous en prie de par faire. Sante et salut.  
 Et longue vie. De Leerdam ce 26<sup>e</sup> Octobre 1576.

Vie bien desirant Cousin a vous  
 faire humble service.

J. van Lalaing

3  
Monsieur

Le Prince  
de Prusse